

\*\*\*\*\*

**Renouvellement du conseil d'administration du CCAS. Courrier aux associations pour présenter un candidat**

**Objet : Désignation de représentants associatifs au sein du conseil d'administration du CCAS**

*Pj : avis du maire sollicitant les associations en vue du renouvellement du CCAS*

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) de TABANAC, nous avons l'honneur de solliciter votre association afin qu'elle propose un représentant susceptible d'y siéger en qualité de membre nommé.

**Vous trouverez ci-joint l'avis du maire diffusé conformément au code de l'action sociale et des familles.**

Conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles, les membres nommés doivent appartenir à des associations œuvrant dans les domaines suivants : – lutte contre l'exclusion, – insertion et accompagnement social, – personnes âgées, – personnes handicapées, – familles.

Si votre association souhaite présenter un candidat, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre :

- le nom, prénom et coordonnées de la personne proposée,
- une attestation confirmant que votre association répond aux critères légaux,
- éventuellement une courte présentation du candidat et de son implication associative.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir votre réponse **avant le 06 mai 2026**, afin de permettre la nomination des membres du CCAS par arrêté du maire.

Nous vous remercions par avance de votre participation à cette instance essentielle à la mise en œuvre de la politique sociale de notre commune et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoît de GUIGNÉ, Maire de TABANAC

